



EXTRAIT DU REGISTRE

Accusé contre Exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2018

DES

VILLE DU BOUSCAT

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DOSSIER N°2 :

**DEMARCHE CONTRACTUELLE DE
CO-DEVELOPPEMENT - BORDEAUX
METROPOLE / VILLE DU BOUSCAT -
2018 - 2020**

Séance ordinaire du 26 Juin 2018

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 26 Juin 2018

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35**

Membres présents : 27

Absent : 0

Excusés : 8

Présents : Patrick BOBET, Bernard JUNCA, Emmanuelle ANGELINI, Dominique VINCENT, Virginie MONIER, Denis QUANCARD, Gwénaél LAMARQUE, Bénédicte SALIN, Philippe FARGEON, Monique SOULAT, Daniel CHRETIEN, Philippe VALMIER, Alain MARC, Agnès FOSSE, Sandrine JOVENE, Thierry VALLEIX, Didier BLADOU, Nathalie SOARES, Nancy TRAORE, Sébastien LABAT, Jessica CASTEX, Maël FETOUH, Claire LAYAN, Emmanuelle CHOIGNOT, Christine COLIN, Jean-Bernard MARCERON, Patrick ALVAREZ

Excusés avec procuration : Bérengère DUPIN (à Denis QUANCARD), Odile LECLAIRE (à Gwénaél LAMARQUE), Françoise COSSECQ (à Agnès FOSSE), Bernadette HIRSCH-WEIL (à Philippe VALMIER), Emilie MACERON-CAZENAVE (à Daniel CHRETIEN), Géraldine AUDEBERT (à Sébastien LABAT), Grégoire REYDIT (à Bénédicte SALIN), Bruno QUERE (à Sandrine JOVENE)

Absent :

Secrétaire : Jessica CASTEX

**DOSSIER N° 2 : DEMARCHE CONTRACTUELLE DE CO-DEVELOPPEMENT –
BORDEAUX METROPOLE / VILLE DU BOUSCAT – 2018 - 2020**

RAPPORTEUR : Bernard JUNCA

La démarche contractuelle de co-développement entre la Communauté Urbaine de Bordeaux devenue Bordeaux Métropole le 1^{er} janvier 2015, et ses communes membres, est depuis 2008 l'expression des actions partagées sur le territoire communal.

Cette démarche de contractualisation a pour objectif principal de donner de la cohérence à l'action de la métropole, dans le respect des projets de territoire et du projet métropolitain.

Le contrat proposé pour la période 2018-2020 est le fruit d'un travail de réflexions et de négociations entre les services et les élus métropolitains et municipaux. Plusieurs phases d'échanges et de rencontres ont permis d'alimenter le projet de contrat en tenant compte des spécificités communales et des capacités financières et à faire de Bordeaux Métropole.

Le contrat entre la ville du Bouscat et Bordeaux Métropole regroupe 27 actions identifiées. Ce dernier pourra faire l'objet d'adaptations (modification, ajout ou suppression d'une action) par voie d'avenant, pendant toute sa durée.

Elles peuvent être regroupées en fonction de l'échelle de leur intérêt Métropolitain, Intercommunal ou Communal et la liste des actions détaillées en annexe est la suivante :

Intérêt Métropolitain

0002	Opération d'aménagement Libération
0004	Création de la ligne D du Tramway
0007	Amélioration de la vitesse commerciale des TC
0008	SDODM - Liaison TCSP Gradignan-Talence-Bordeaux-Cenon
0009	Aide au déploiement du stationnement résident
0015	Amélioration des aménagements cyclables sur les Boulevards
0016	Développement du stationnement vélo
0019	AMI AIRE Fonciers économiques : site "Place Ravezies" au Bouscat
0022	Hippodrome du Bouscat
0025	Territoire zéro déchet zéro gaspillage : partenariat pour un changement de comportement des habitants
0026	Animation, sensibilisation et conseils sur les enjeux du développement durable
0027	Audits énergétiques du patrimoine communal

Intérêt Intercommunal

0006	Pôle multimodal de Bouscat Sainte Germaine
0011	Avenue d'Eysines - Etude préliminaire de voirie
0012	Aménagement de l'avenue de l'hippodrome entre l'avenue du Taillan-Médoc et la rue Jean Jaurès
0013	Ligne verte : 55 000 hectares - aménagement nature de la voie ferroviaire Ravezies - La Vache-Sainte Germaine
0014	Opération de résorption des points noirs de bruit routiers par isolation de façade
0021	RI Sport - Réhabilitation du pôle basket - salle de sports Jean Martial
0023	Fête du cheval à l'hippodrome du Bouscat

Intérêt Communal

0001	Extension de la zone d'activité Godard
0003	Réaménagement de la rue Paul Bert
0005	Soutien au plan d'action communal en faveur du commerce de proximité
0010	Réaménagement de l'avenue de Tivoli (section Boulevard Pierre 1 ^{er} - rue Raymond Poincaré)
0017	Projet de pépinière/incubateur
0018	Réaménagement du parc public Arnstadt
0020	Reconversion d'un pied d'immeuble en structure d'insertion par l'activité économique quartier Champ de Courses
0024	Salon du livre de Jeunesse

Ainsi

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération de Bordeaux Métropole en date du 27 avril 2018,

Considérant tout l'intérêt de la démarche contractuelle autour d'objectifs partagés,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :

34 voix POUR

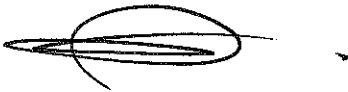
1 ABSTENTION (M. MARCERON)

Article 1 : Approuve les actions définies dans le contrat de co-développement entre la Ville et Bordeaux Métropole,

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer le contrat de co-développement avec le Président de Bordeaux Metropole..

Fait et délibéré le 26 juin 2018

LE MAIRE,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke, identifying the signatory as Patrick Bobet.

Patrick BOBET